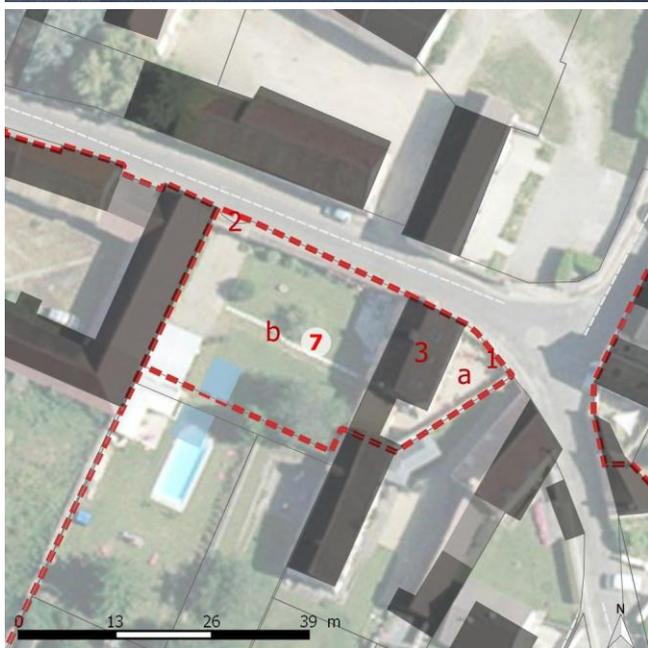


Habitation – 8 rue Henri IV



Identifiant fiche : 007

Localisation :

Adresse : 8 rue Henri IV
95420
Wy-dit-Joli-Village

Code Insee : 95690

Parcelles : n°669 et 670

Situation : Cœur de bourg

Protection : Périmètre de 500m (Eglise
CMH)

Dates :

Typologie :

Classe : Patrimoine rural

Type : Ferme

Fonction actuelle : Habitation

Implantation : En alignement /
Continuité urbaine

Statut :

Intérêt patrimonial : Élément intéressant

Etat (2017) : Bon

Foncier : Privé

Seul les éléments repérés
sont soumis à prescriptions

– Etat existant

La construction est située dans le bourg de Wy-dit-Joli-Village.

Un seul bâtiment (R+1+C) compose cette propriété, donnant sur une cour minérale (a) à l'est et un vaste jardin (b) à l'ouest, chacun bénéficiant d'un accès sur l'espace public, via des grilles en fer forgé peintes en blanc, toutes deux pleines en partie basse, et à barreaux doublés d'une tôle pleine en partie supérieure.



L'accès principal (1), à l'est, se positionne au carrefour des rues Henri IV et de la Mairie. Le portail est fixé à des pilastres en pierre de taille, bordés de pierre chasse-roues, et couronnés de chapeaux en pierre. De part et d'autre, le mur de clôture est en moellons de pierre calcaire à joints beurrés, terminé de chaperons en pierre.



Quant au **second accès (2)**, il se compose également de deux pilastres, maçonnés en moellons de pierre calcaire à joints creux ; ils sont liés par un linteau couvert d'un chaperon maçonné en petites tuiles plates. En continuité gauche, le mur de clôture est en moellons de pierre calcaire à joints beurrés, avec des chaînages verticaux visibles, réalisés au mortier bâtard de chaux blanche ; Comme le linteau du grand portail, ce mur est couvert d'un chaperon maçonné en petites tuiles plates. Il est également complété d'un accès piéton, clos par une porte en bois, blanche.



Le logis (3) est implanté perpendiculairement à la voie, le pignon nord forme la limite entre espaces public et privé. Ce dernier est en moellons de pierre calcaire, à joints beurrés. On peut y observer de multiples percements dont tous -sauf un- ont été comblés par une maçonnerie semblable au mur d'origine, linteaux et cadres en pierre des anciennes baies en pierre restent cependant visibles. Le seul percement maintenu en amont du pignon est clos par une fenêtre en PVC à petits bois, blanche, des volets en bois foncé, et un garde-corps en fer forgé. Un tuyau en PVC gris a été percé et court verticalement sur une partie de ce pignon. Des chaînages d'angles lient pignons et façades. La façade sur cour est recouverte d'un enduit ciment, celle côté jardin est en moellons de pierre calcaire à joints beurrés. Côté cour, les encadrements des baies sont marqués par un travail particulier des enduits pour créer de faux chaînages et linteaux. Les fenêtres sont en PVC blanc à petits bois. Des garde-corps en fer forgé peints en blanc et aux formes florales agrémentent les baies de l'étage. Les volets sont en bois peints en blanc. Côté jardin, le traitement des baies est identique. Une corniche vient terminer l'élévation des façades. La toiture est en tuiles mécaniques, rouge foncé (petit moule) ; des châssis de toit y ont été installés. Deux cheminées réalisées en béton, couvertes d'une fine dalle, ponctuent cette toiture.



- **Éléments à préserver :**

- L'emprise, l'organisation et les gabarits des constructions
- La nature et le traitement des parements de la façade jardin et des pignons
- La forme des toitures
- Les chaînages verticaux
- Les portails
- Les murs d'enceinte dans leur matériaux d'origine

- **Éléments à caractère dénaturant :**

Les travaux de rénovation d'ouvrage doivent conserver la cohérence entre les matériaux en place et ceux nouvellement employés.

- Les maçonneries
- Rénover le linteau du porche (2)
- Solin au mortier de ciment pour l'étanchéité entre le mur et la couverture à remplacer par un solin en mortier bâtard de chaux blanche en harmonie avec les joints
- Enduit ciment de la façade sur cour à remplacer au profit de la maçonnerie à joints beurrés
- Corriger les appuis de fenêtre en béton
- Joints en creux à terminer par des joints affleurants sur les pilastres de l'accès (2)

- Les cheminées

Remplacer les dalles de couverture en béton sur les conduits de cheminée par des mitrons en terre cuite

- Les couvertures

Les couvertures en tuiles mécaniques sont à remplacer par des tuiles plates traditionnelles

- L'amélioration du confort du bâti

En cas d'installation d'équipements nécessitant des évacuations vers l'extérieur, ne pas réaliser ces sorties sur ou visibles depuis l'espace public

- Les antennes râteaux

On doit privilégier une installation de ces équipements non visible depuis l'espace public.

- Installation d'évacuation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur : ne pas réaliser ces sorties sur l'espace public ou visible depuis l'espace public.

